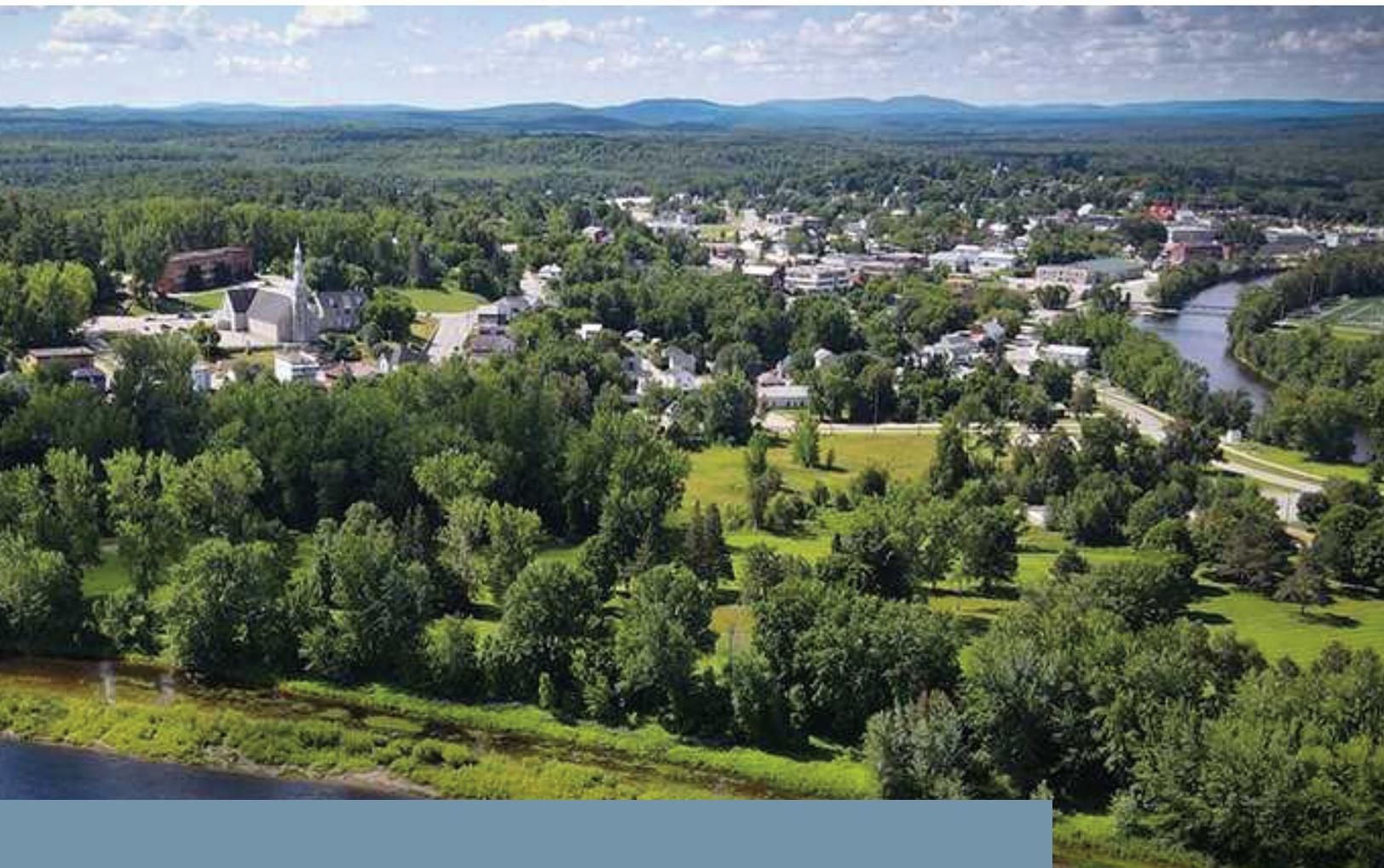




Communagir



RAPPORT AUX SAVOIRS DES ÉLU·ES DES PETITES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES

Résultats d'une étude exploratoire
2022



Table des matières

Contexte et méthodologie de l'étude _____	2	En conclusion _____	24
Présentation des résultats _____	4	Des questions en suspens _____	25
Les limites _____	5	Pour aller plus loin : des références _____	26
Le profil des répondant-es _____	5		
Les motivations des élu-es _____	7		
L'utilisation de nouvelles connaissances et les sujets d'intérêt _____	10		
Les habitudes de référence des élu-es _____	13		
L'importance accordée par les élu-es aux détenteurs de divers savoirs _____	16		
L'accès des élu-es aux divers savoirs _____	18		

Savoir c'est pouvoir

Depuis plus de 10 ans, Communagir est vouée à soutenir les localités et les régions du Québec dans la réalisation des changements qu'elles jugent nécessaires à leur développement collectif. Son évolution et celle des enjeux sociétaux l'ont conduite à offrir plus spécifiquement son soutien aux territoires dans une perspective de transition socio-écologique aujourd'hui indispensable à l'épanouissement et à l'avenir des milieux de vie. L'action de Communagir se déploie en trois volets complémentaires : l'accès à un riche contenu de référence sur le développement collectif et l'animation; l'accompagnement de démarches de développement et la formation sur mesure; les activités de recherche et de développement soutenant l'émergence et le transfert de pratiques et de connaissances habilitantes. Le présent projet d'étude exploratoire s'inscrit dans ce troisième volet.

2014

Le Chantier sur l'évolution des pratiques, animé par Communagir, avait réalisé un sondage au printemps 2014 sur la participation des élu-es municipaux au développement collectif. Les élu-es de toutes les municipalités du Québec avaient été invités par courriel à y répondre en ligne. L'objectif était de mieux comprendre le contexte entourant leur implication dans le développement de leur milieu afin d'adapter les pratiques de développement et de favoriser leur participation. Au total, **360 questionnaires** avaient été remplis et analysés, dont **72,8 %** provenaient de localités de moins de **5 000 habitants**.

Cette étude a été rendue possible grâce à l'apport financier de Mitacs par le biais de son programme de bourses Accélération.

Pour citer ce document : Lefebvre, M., Racine, S. et Chiasson, G. (2022). *Le rapport aux savoirs des élu-es des petites municipalités québécoises. Résultats d'une étude exploratoire.* Communagir.

Contexte et méthodologie de l'étude



Contexte de l'étude

La question de la mobilisation des savoirs par les élu-es locaux est particulièrement d'actualité depuis qu'en 2017, la Loi 122 (Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs) a placé les municipalités au cœur du développement de leur milieu. Ainsi, les personnes élues dans les municipalités québécoises assument des responsabilités accrues qui peuvent nécessiter des connaissances et des expertises différentes de celles requises jusqu'alors pour assumer leur rôle traditionnellement axé sur le service direct aux citoyens¹. Toutefois, on en sait très peu sur la relation d'échange qu'ils et elles entretiennent avec les différents acteurs du développement et leur perception des savoirs détenus par chacun. La situation est particulièrement nébuleuse dans les plus petits milieux, souvent ruraux, où les modalités d'exercice d'un mandat municipal diffèrent grandement de celles en vigueur dans les milieux urbains plus peuplés².

Cette étude exploratoire vise donc à éclairer des tendances dans la mobilisation des savoirs* par les élu-es des petites municipalités québécoises, soit celles comptant moins de 5 000 habitants. Ses résultats sont présentés ici en vue de nourrir des réflexions et des initiatives de la part de Communagir et de ses collaborateurs, afin de poursuivre des travaux d'accompagnement du développement collectif.

À garder en tête

Plus de **80 %** des élu-es municipaux du Québec exercent leur fonction dans une municipalité de moins de 5000 habitants³.

Méthodologie

Nous avons identifié dans la littérature les principaux aspects liés à la mobilisation des savoirs et nous avons élaboré un court questionnaire abordant ces questions : l'utilité que les élu-es perçoivent des divers savoirs, leurs modalités d'acquisition et les utilisations qu'ils et elles en font. Ces savoirs sont ceux détenus par le milieu scientifique ou universitaire (savoirs scientifiques), les employés des milieux communautaires, du milieu des affaires, de la MRC et de la municipalité (savoirs professionnels) et enfin ceux détenus par les citoyens eux-mêmes (savoirs expérientiels).

Les choix de réponses ont aussi été construits en fonction de la littérature. D'ailleurs, les faibles pourcentages de répondant-es ayant opté pour les réponses « Autre » semblent confirmer la pertinence des choix proposés.

D'octobre à décembre 2021, nous avons diffusé à l'intention des élu-es des petites municipalités du Québec ce questionnaire en ligne. Celui-ci a été transmis par courriel à des élu-es dont les noms ont été sélectionnés au hasard dans le répertoire des municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la page Facebook et l'infolettre de Communagir et les infolettres de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec, grâce à la collaboration de ces organisations.

À garder en tête

Les savoirs des scientifiques, des professionnels de tous les milieux et des citoyens sont complémentaires. Ils diffèrent dans leurs façons d'être produits, validés et transmis⁷.

*Savoirs et connaissances sont employés comme synonymes dans le cadre de cette étude.

Présentation des résultats



106 questionnaires ont été remplis.

Nous présentons ici une analyse des résultats afin d'alimenter la réflexion et de dégager quelques tendances autour de ces quatre grandes questions :

Dans l'exercice de leur mandat...

- Qu'est-ce qui motive les élu·es municipaux ?
- Dans quels buts désirent-ils et elles acquérir des connaissances ?
- Vers quelles sources se tournent-ils et elles pour acquérir des connaissances ?
- Quelle importance accordent-ils et elles aux différents savoirs ?

Les limites

Attention ! Les 106 répondant·es de cette étude exploratoire ne peuvent représenter l'ensemble des élu·es municipaux des petites municipalités du Québec, qui sont près de 6 500. Cet échantillon apparaît suffisant pour déceler des tendances, mais il ne permet aucune généralisation. De plus, il s'agit d'un échantillon de volontaires. Les participant·es pourraient donc être d'emblée des personnes intéressées par l'évolution du rôle des élu·es municipaux ou par la mobilisation des savoirs.

Ainsi, tout au long de ce rapport, lorsqu'il est question des « élu·es » en lien avec les résultats du questionnaire, il s'agit des répondant·es seulement. Il faut considérer ces résultats avec prudence et les interpréter de façon nuancée.

Le profil des répondant·es

Les personnes ayant répondu au sondage présentent des profils variés, notamment parce qu'elles assument des mandats différents au sein de leur municipalité. Le tableau 1 établit la répartition des répondant·es selon le genre et le poste occupé.

En ce qui concerne le genre, les répondant·es sont des femmes dans **44 %** des cas, contre **37 %** pour l'ensemble des élu·es municipaux du Québec, à la suite des élections générales de novembre 2021. On compte donc une proportion légèrement plus élevée de femmes dans notre échantillon. Concernant le poste occupé, **69 %** des répondant·es sont des conseiller·ères, alors que **28 %** occupent les fonctions de maire·sse. Quand on observe les données à l'échelle du Québec, la répartition est de **86,3 %** de conseiller·ères contre **13,7 %** de maire·sses, pour l'ensemble des municipalités, ce qui signifie que notre échantillon compte une surreprésentation de maire·sses.

Tableau 1. Répartition des répondant·es selon le genre et le poste occupé

	Type de poste ^I					
	Conseiller·ère		Maire·esse		Tous les postes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes ^{II}	Hommes ^{III}
Nombre	40	33	6	24	47	59
Pourcentage	55 %	45 %	20 %	80 %	44 %	56 %

Ces personnes présentent des niveaux d'expérience divers en politique municipale. Comme l'indique le tableau 2, un peu plus du quart (26 %) d'entre elles ont répondu au questionnaire alors qu'elles venaient à peine d'être élues pour la première fois et comptaient ainsi moins d'un an d'expérience. On note par ailleurs que 16 % de ces élu·es avaient déjà réalisé un premier mandat et comptaient donc entre un et quatre ans d'expérience; 25 % en avaient réalisé deux et comptaient entre quatre et huit ans d'expérience. Enfin, 32 % comptaient plus de huit ans d'expérience en politique municipale. **On peut donc dire que les répondant·es, en majorité, possèdent une certaine expérience relativement à la politique municipale, alors que 57 % d'entre eux et elles ont occupé leurs fonctions durant un minimum de quatre ans.**

Tableau 2. Répartition des répondant·es selon l'expérience en politique municipale

	Femmes	Hommes	Proportion du total des répondant·es
Moins d'un an d'expérience	15	13	26 %
Entre un an et quatre ans d'expérience	8	9	16 %
Entre quatre et huit ans d'expérience	12	15	25 %
Plus de huit ans d'expérience	12	22	32 %

Enfin, comme on pouvait s'y attendre puisque les répondant·es sont élus dans de petites municipalités, la quasi-totalité d'entre eux et elles exercent ses fonctions à temps partiel. Le tableau 3 indique ainsi que 49 % de ces personnes estiment consacrer moins de 10 heures par semaine à leur mandat; 32 % entre 10 et 20 heures; 9 % entre 20 et 30 heures et 9 % plus de 30 heures. Ces derniers occupent par ailleurs tous des postes de maire·esses.

À garder en tête

L'exercice du mandat à temps partiel pourrait rendre l'accès et l'habitude de référence aux divers savoirs plus difficiles pour les élu·es.²

^I Notre échantillon limité ne nous a pas permis de dégager les résultats par type de poste occupé.

^{II} Une répondante est une ancienne élue, au poste inconnu.

^{III} Deux répondants sont d'anciens élus, au poste inconnu.

Tableau 3. Répartition des répondant·es selon les heures hebdomadaires consacrées à leur mandat politique

	Femmes	Hommes	Proportion du total des répondant·es
Moins de dix heures	29	23	49 %
Entre dix et vingt heures	14	20	32 %
Entre vingt et trente heures	3	7	9 %
Plus de trente heures	1	9	9 %

Les motivations des élu·es

Une façon d'aborder la question de l'utilisation des connaissances par les élu·es municipaux consiste à déterminer ce qui les motive, en tant qu'individus, à s'engager en politique d'une part et, d'autre part, à vouloir acquérir de nouvelles connaissances relatives à l'exercice de leurs fonctions. La motivation étant un puissant moteur d'action⁴, le fait de comprendre celles des élu·es peut s'avérer éclairant sur leurs habitudes d'utilisation des connaissances et ouvrir la porte au dialogue entre les divers acteurs du développement collectif.

Les travaux réalisés par les chercheuses Anne Mévellec et Manon Tremblay (2016)¹ concernant les villes québécoises de moyenne et grande tailles nous informent des principales motivations des élu·es municipaux, souvent inspirées par l'altruisme : s'engager auprès des concitoyens et les représenter ou encore intensifier un engagement communautaire déjà très important. La principale raison de l'engagement politique des répondant·es au questionnaire proposé par Communagir aux élu·es municipaux québécois en 2014 allait aussi en ce sens, à savoir l'importance de s'impliquer (raison évoquée par plus de la moitié des 360 répondant·es).

Or, on distingue depuis les années 1990, mais de façon plus prononcée depuis le début des années 2000, une tendance chez les élu·es municipaux qu'on appelle leur « professionnalisation ». Cette tendance se caractérise notamment par leur intérêt grandissant envers des dossiers de développement collectif, principalement au niveau social et environnemental. Traditionnellement centrés sur la prestation des services directs aux propriétaires fonciers, les élu·es embrassent de plus en plus des chantiers plus vastes et complexes, comme ceux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de l'immigration, du logement, de la transition écologique, etc. Au Québec, ils et elles sont par ailleurs encouragés en ce sens par les récents changements législatifs qui augmentent les pouvoirs et les responsabilités du palier municipal¹. Mais qu'en est-il réellement sur le terrain, dans les petites municipalités, où la majorité des élu·es exercent leurs fonctions? Leurs motivations reflètent-elles cette tendance à la professionnalisation?

Pour comprendre ce qui motive les élu·es, nous les avons donc interrogés sur les objectifs qui représentent le plus leurs motivations à s'engager en politique municipale active. Les répondant·es devaient sélectionner deux objectifs parmi ceux proposés. Les résultats sont présentés au tableau 4.

Tableau 4. Objectifs représentant le plus les motivations des élu-es municipaux

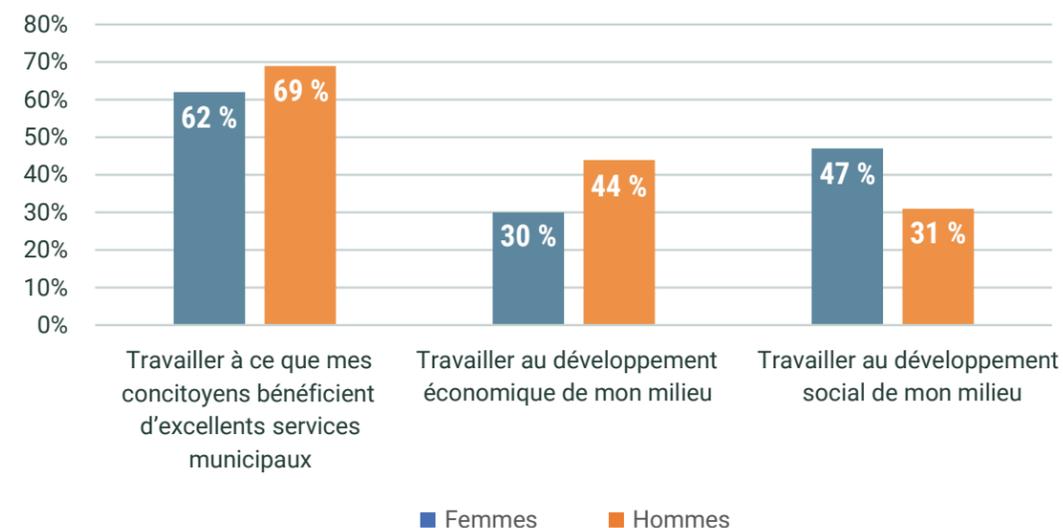
	Femmes	Hommes	Proportion des femmes sur le total des répondant-es	Proportion des hommes sur le total des répondant-es	Proportion sur le total des répondant-es
Travailler à ce que mes concitoyens bénéficient d'excellents services municipaux	29	41	62 %	69 %	66 %
Travailler au développement économique de mon milieu	14	26	30 %	44 %	38 %
Travailler au développement social de mon milieu	22	18	47 %	31 %	38 %
Agir comme porte-parole de mes concitoyens	17	9	36 %	15 %	25 %
Travailler à ce que mes concitoyens paient le moins possible d'impôts fonciers	8	16	17 %	27 %	23 %
Travailler à la transition écologique	4	8	9 %	14 %	11 %
Autre	0	0	0 %	0 %	0 %

La motivation la plus populaire parmi celles énoncées s'est avérée être la même tant chez les femmes (62 %) que chez les hommes (69 %) : **travailler à ce que mes concitoyens bénéficient d'excellents services municipaux**. Cette motivation s'inscrit directement dans la tradition des intérêts des élu-es municipaux et dans l'historique de la formation même du palier municipal. Toutefois, on note aussi que le développement social et économique du milieu interpelle près de 40 % des élu-es, ce qui va dans le sens d'une certaine professionnalisation de leur rôle, puisqu'il s'agit, particulièrement à l'égard du développement social, d'un domaine relativement nouveau d'intérêt et de responsabilités au palier municipal⁵.

Cela dit, il ressort des données obtenues, comme indiqué à la figure 1, des **tendances différenciées selon le genre** concernant ces principales motivations des hommes et des femmes actifs en politique municipale. En effet, la deuxième motivation la plus populaire parmi celles énoncées pour les hommes est le désir de travailler au développement économique du milieu (44 %). On note un écart de 14 points de pourcentage avec les femmes, qui ont indiqué être principalement motivées par cet objectif dans une proportion de 30 %. Inversement, la seconde motivation la plus populaire parmi celles énoncées, dans le cas des femmes, est le désir de travailler au développement social du milieu (47 %). On note à nouveau un écart avec les hommes, de 16 points de pourcentage cette fois, ces derniers ayant indiqué être principalement motivés par cet objectif dans une proportion de 31 %.

La répartition sociale et familiale traditionnellement stéréotypée des tâches et l'intégration de rôles stéréotypés dès l'enfance pourraient être des pistes susceptibles d'expliquer cette différence⁶. Rappelons au passage que le dossier du développement social fait typiquement l'objet d'une attribution féminine au sein des conseils municipaux, un élément faisant partie de ce que Mévellec et Tremblay (2016) décrivent comme un régime de genre en politique municipale.

Figure 1. Principales motivations des élu-es parmi celles énoncées



Notons également que, parmi les objectifs énoncés, celui qui représente le moins une motivation d'engagement en politique municipale est de travailler à la transition écologique.

À garder en tête

« La transition est un changement radical des systèmes politiques, économiques, technologiques et culturels pour rendre les modes de développement plus cohérents avec les limites planétaires et humaines. »

— Olivier Riffon, professeur en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, dans [Transition écologique et développement des communautés. Un bref tour d'horizon, de l'OVSS](#)

L'utilisation de nouvelles connaissances et les sujets d'intérêt

La littérature scientifique récente établit un lien entre la tendance à la professionnalisation des élu-es et leur besoin accru de connaissances, alors que leurs nouveaux domaines d'action touchent des problématiques complexes comme la lutte contre la pauvreté, l'inclusion sociale, l'intégration des personnes immigrantes, la mise en commun des ressources, etc.¹ **Les connaissances recherchées et acquises peuvent cependant être utilisées dans l'atteinte d'objectifs différents, que l'on classe généralement en trois catégories non exclusives qui se chevauchent souvent dans l'action⁷:**

- **Une utilisation conceptuelle :** pour mieux comprendre et éclairer des enjeux de façon générale.
- **Une utilisation instrumentale :** pour favoriser la prise de décision, passer à l'action, apporter des modifications à des politiques, des programmes ou des projets existants.
- **Une utilisation symbolique :** pour valider une décision déjà prise, dans le cadre d'un argumentaire politique.

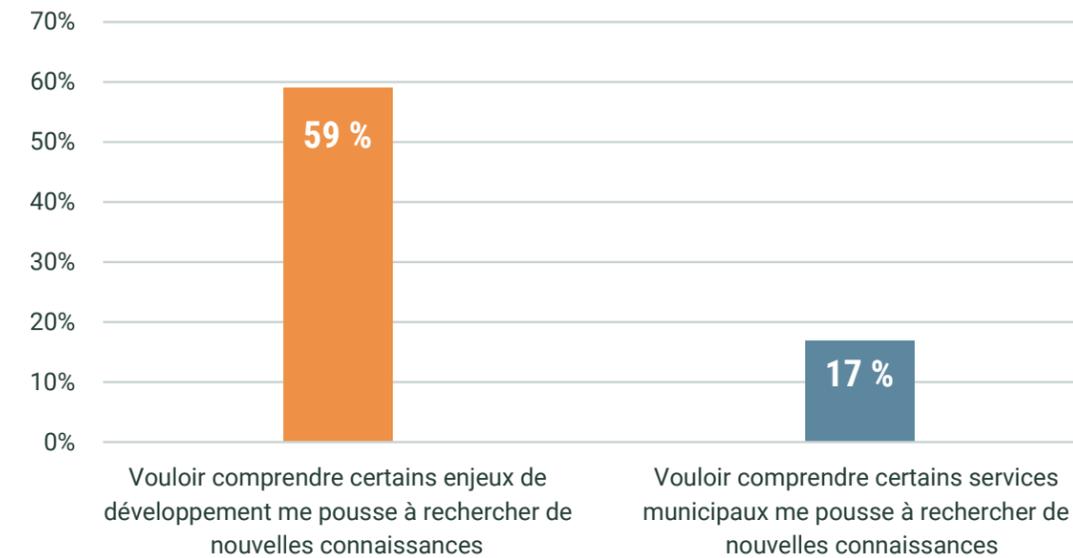
Nous avons demandé aux répondant-es de choisir, parmi celles énoncées, les deux raisons qui les incitent le plus à rechercher de nouvelles connaissances. L'analyse des résultats nous indique que les répondant-es recherchent de nouvelles connaissances davantage pour une utilisation instrumentale (passer à l'action) et conceptuelle (éclairer des enjeux) et, dans une moindre mesure, symbolique (valider une décision).

Tableau 5. Raisons qui poussent les élu-es à rechercher de nouvelles connaissances

	Femmes	Hommes	Proportion des femmes sur le total des répondant-es	Proportion des hommes sur le total des répondant-es	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant-es	
Participer à certaines prises de décision au conseil municipal	30	27	64 %	46 %	54 %	Utilisation instrumentale
Discuter de certains projets au conseil municipal	17	24	36 %	41 %	39 %	
Comprendre certains enjeux de développement	25	38	53 %	64 %	59 %	Utilisation conceptuelle
Comprendre certains services municipaux	12	6	26 %	10 %	17 %	
Expliquer certaines décisions prises au conseil municipal	8	22	17 %	37 %	28 %	Utilisation symbolique
Autre	2	1	4 %	2 %	3 %	

Les résultats mettent toutefois en lumière l'importante nuance suivante, illustrée par la figure 2 : **les élu-es recherchent de nouvelles connaissances pour comprendre les enjeux de développement (59 %) bien plus que dans la perspective de mieux comprendre les services municipaux (17 %)**. On pourrait voir dans ce résultat un lien avec l'élargissement de leur sphère d'intérêt et d'action à des domaines relatifs aux enjeux de développement. Toutefois, on pourrait aussi en comprendre que les services municipaux sont, tout simplement, déjà largement connus des élu-es, contrairement aux enjeux de développement.

Figure 2. Proportion d'élu-es recherchant de nouvelles connaissances pour deux usages conceptuels identifiés



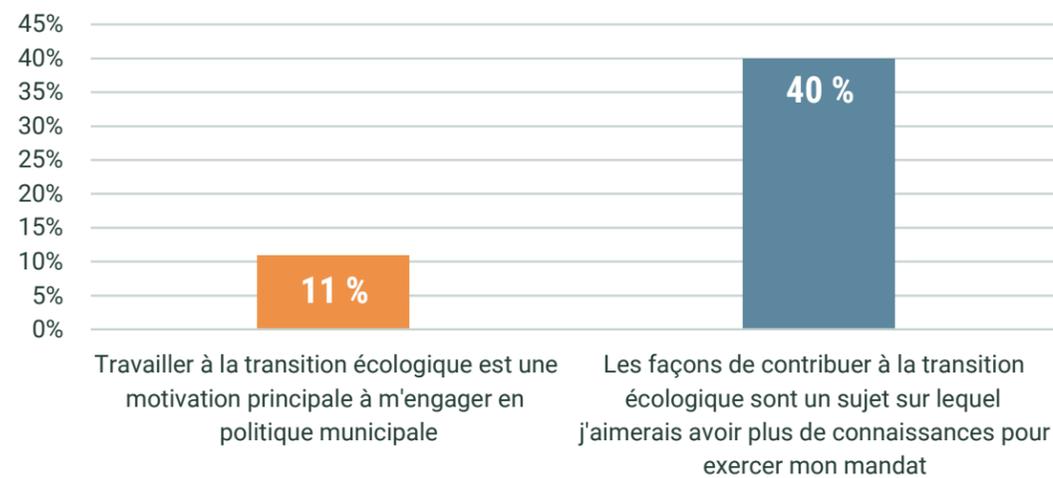
Quant aux nouvelles connaissances recherchées par les élu-es, les plus convoitées concernent **les façons de contribuer au développement économique et social du milieu**. Ces résultats, exposés au tableau 6, sont intéressants dans la mesure où, tel que mentionné précédemment, le développement social est un domaine relativement nouveau de responsabilités pour les municipalités⁵, que l'on associe à la professionnalisation du rôle des élu-es municipaux¹. On peut penser que les nouvelles responsabilités des élu-es influencent leurs besoins de connaissances ou, à l'inverse, que leur intérêt envers les enjeux de développement a été l'un des moteurs des changements récents observés dans leurs rôles et responsabilités. Soulignons surtout que **les élu-es sont désireux d'acquérir des connaissances sur un ensemble varié de sujets**, alors que presque chacun des six sujets identifiés a été sélectionné par au moins 35 % des répondant-es. Il n'y a que « les façons de limiter l'impôt foncier » qui a été choisi par moins de répondant-es (24 %). On pourrait percevoir là aussi un indice de professionnalisation des élu-es, alors que traditionnellement, la limitation de l'impôt foncier est associée à une prestation de services efficiente pour les résidents, qui sont perçus davantage comme des « clients » que des « citoyens » de leur municipalité (Dufresne, 2013)¹. Toutefois, à ce sujet également, on pourrait en comprendre simplement que la limitation de l'impôt foncier est un sujet déjà connu des élu-es, si bien que l'acquisition de nouvelles connaissances à cet égard ne fait pas l'objet d'un grand intérêt.

Tableau 6. Sujets sur lesquels les élu·es voudraient plus de connaissances pour effectuer leur mandat^{IV}

	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant-es
Les façons de contribuer au développement économique de mon milieu	53 %
Les façons de contribuer au développement social de mon milieu	47 %
Les façons de contribuer à la transition écologique	40 %
Les services municipaux	38 %
Les façons de prendre le pouls de mes concitoyens	38 %
Les façons de limiter l'impôt foncier	24 %
Aucun sujet en particulier	5 %
Autre	5 %

Soulignons enfin que 40 % des élu·es faisant partie de notre échantillon ont dit souhaiter acquérir plus de connaissances concernant les façons de contribuer à la transition écologique, alors que l'objectif d'œuvrer à cette transition représentait la motivation la moins évoquée pour œuvrer en politique municipale. Ainsi, on pourrait croire que malgré le fait que la transition écologique ne figure pas parmi les moteurs principaux d'une entrée en politique, nombreux sont les élu·es qui souhaitent en apprendre davantage sur le sujet ou qui, dans le contexte d'une crise climatique clairement reconnue, savent qu'ils ou elles ont besoin d'en savoir davantage, comme l'illustre la figure 3.

Figure 3. Proportion d'élus·es ayant identifié la transition écologique comme principale motivation et proportion d'élus·es ayant identifié la transition écologique comme sujet sur lequel ils ou elles voudraient acquérir plus de connaissances



^{IV} Les données genrées ne sont pas disponibles pour cette question.

En résumé, les 106 répondant-es à notre questionnaire recherchent principalement des connaissances pour un usage instrumental, c'est-à-dire pour discuter et prendre des décisions en conseil municipal, bien qu'ils et elles utilisent également ces connaissances pour éclairer des enjeux et justifier des décisions prises. Les sujets pour lesquels on ressent un besoin accru de connaissances sont variés, mais les façons de contribuer au développement économique et social du milieu figurent parmi les plus populaires.

Les habitudes de référence des élu·es

Outre l'utilisation des connaissances par les élu·es et leurs sujets d'intérêt, nous nous sommes intéressés à leurs pratiques de référence, soit aux sources auxquelles ils et elles recourent principalement pour acquérir des connaissances en vue d'assumer leur mandat.

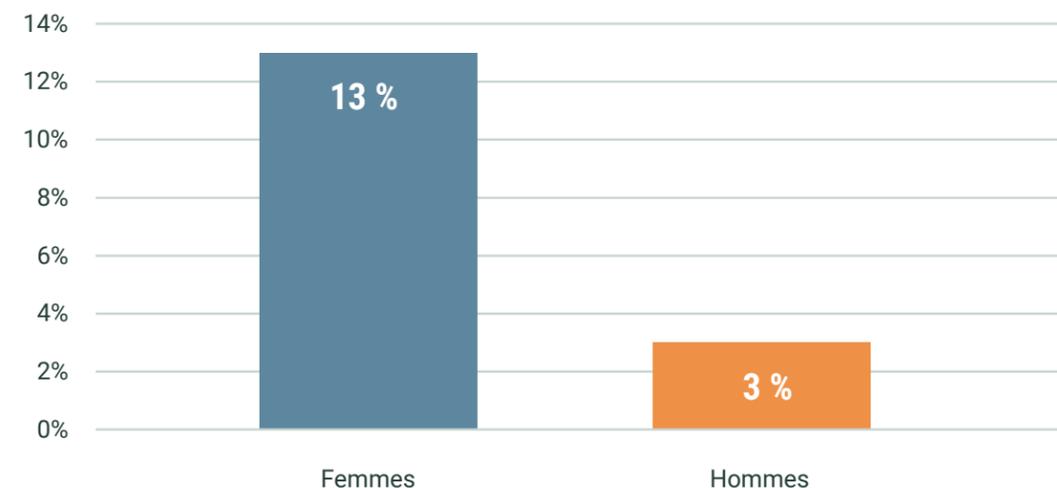
Tableau 7. Sources de référence vers lesquelles les élu·es disent se tourner principalement pour trouver des informations nécessaires à leur travail

	Femmes	Hommes	Proportion des femmes sur le total des répondant-es	Proportion des hommes sur le total des répondant-es	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant-es
Des employés de la municipalité ou des documents qu'ils produisent	31	61	46 %	69 %	68 %
Des employés de la MRC ou des documents qu'ils produisent	18	23	38 %	39 %	39 %
D'autres élu·es	11	16	23 %	27 %	25 %
Des chercheurs universitaires ou des documents qu'ils produisent	7	11	15 %	19 %	17 %
Des gens d'affaires ou des documents qu'ils produisent	14	7	9 %	12 %	10 %
Des citoyens en général	5	5	11 %	8 %	9 %
Des employés d'organismes communautaires ou des documents qu'ils produisent	6	2	13 %	3 %	8 %
Des citoyens qu'ils côtoient	5	3	11 %	5 %	8 %
Autre	5	6	11 %	10 %	10 %

Tel qu'indiqué au tableau 7, **ce sont vers les savoirs professionnels des fonctionnaires municipaux que se tournent principalement les élu-es** ayant répondu à notre questionnaire. En effet, la majorité (68 %), tant chez les hommes que chez les femmes, affirme se diriger surtout vers les employés municipaux et les documents qu'ils produisent pour trouver les informations nécessaires à son travail. Cette pratique de référence envers les savoirs professionnels des fonctionnaires municipaux se confirme également dans la deuxième source la plus populaire (39 %), soit les employés de la MRC et les documents qu'ils produisent. En troisième position, on retrouve le recours aux collègues élu-es, une source que l'on pourrait également associer à des savoirs professionnels – issus de diverses professions – selon le bagage professionnel des élu-es. Le milieu scientifique, pour sa part, est une source de référence privilégiée par 17 % des répondant-es. Le milieu des affaires (10 %), les citoyens en général (9 %), les milieux communautaires (8 %) et les citoyens (8 %) sont quant à eux des sources de référence moins populaires.

Cependant, comme l'illustre la figure 4, on relève ici également une tendance différenciée selon le genre, alors que les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes (différence de 10 points de pourcentage) à se tourner surtout vers les employés des organismes communautaires et les documents qu'ils produisent, une source que très peu d'hommes disent principalement consulter (3 %). Peut-être y a-t-il lieu d'y voir une conséquence des stéréotypes de socialisation qui associent à des intérêts, attitudes et compétences davantage féminins le développement social, pour lequel œuvrent la majorité des organismes communautaires⁶. Peut-être aussi les milieux communautaires, qui comptent une forte proportion de femmes, rejoignent-ils celles-ci plus aisément. Ce sont là des pistes de réflexion qui mériteraient d'être approfondies afin de mieux saisir les rouages qui mènent les élu-es à certaines sources de référence plutôt qu'à d'autres.

Figure 4. Proportion d'élu-es ayant identifié les milieux communautaires comme l'une de leurs principales sources de référence pour trouver des informations nécessaires à leur travail

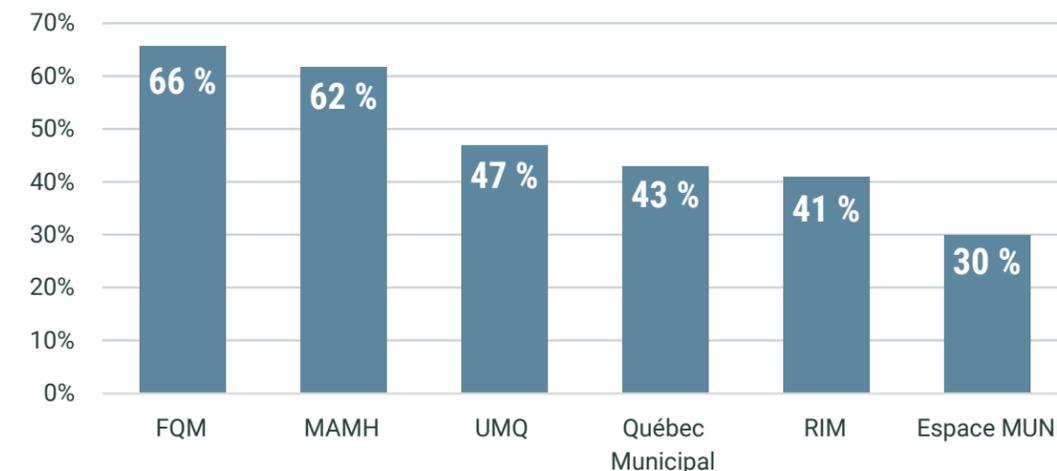


Toujours dans le but d'en savoir un peu plus sur les habitudes de référence des élu-es aux divers savoirs, nous les avons interrogés sur leur utilisation des principales ressources particulièrement destinées à les soutenir (outils, formations, bulletins d'information, etc.) **créées par diverses organisations québécoises :**

- > Espace MUNI
- > L'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- > La Fédération des municipalités du Québec (FQM)
- > Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- > Le Réseau d'information municipale (RIM)
- > Québec Municipal

Les résultats obtenus, présentés à la figure 5, nous indiquent que les outils fournis par ces divers organismes sont plutôt utilisés par les élu-es des petites municipalités : entre 30 % et 66 % des répondant-es ont en effet affirmé les utiliser à l'occasion ou de façon régulière. Les ressources de la FQM et du MAMH semblent être les plus populaires, ce qui témoigne certainement du fait que la vaste majorité des petites municipalités, d'où proviennent les répondant-es, sont affiliées à la FQM. Reste que, dans l'ensemble, on peut relever le fait que **ces ressources, presque exclusivement en ligne, semblent des références utiles pour les élu-es municipaux.**

Figure 5. Proportion d'élu-es utilisant occasionnellement ou régulièrement les ressources des organismes suivants dans le cadre de leur travail municipal



L'importance accordée par les élu·es aux détenteurs de divers savoirs

Selon la littérature⁷, il existe un lien entre la perception qu'un individu a d'un savoir et de ses détenteurs, et ses habitudes de référence à ce savoir. Une personne qui valorise l'opinion et les connaissances d'un individu aura ainsi plus tendance à le consulter. Pour mieux comprendre les habitudes de référence aux savoirs détenus par les professionnels des milieux municipaux, communautaires et scientifiques et des savoirs détenus par les gens d'affaires et les citoyens, nous avons donc demandé aux élu·es quelle importance ils et elles accordent à ces détenteurs de connaissances diverses.

Nos résultats laissent soupçonner **de possibles contradictions** entre l'importance que les élu·es accordent à ces différents groupes de personnes quant aux dossiers qu'ils et elles traitent et leurs habitudes de référence à ces sources d'information. Nous exposons ces divergences après avoir présenté l'ensemble des données au tableau 8.

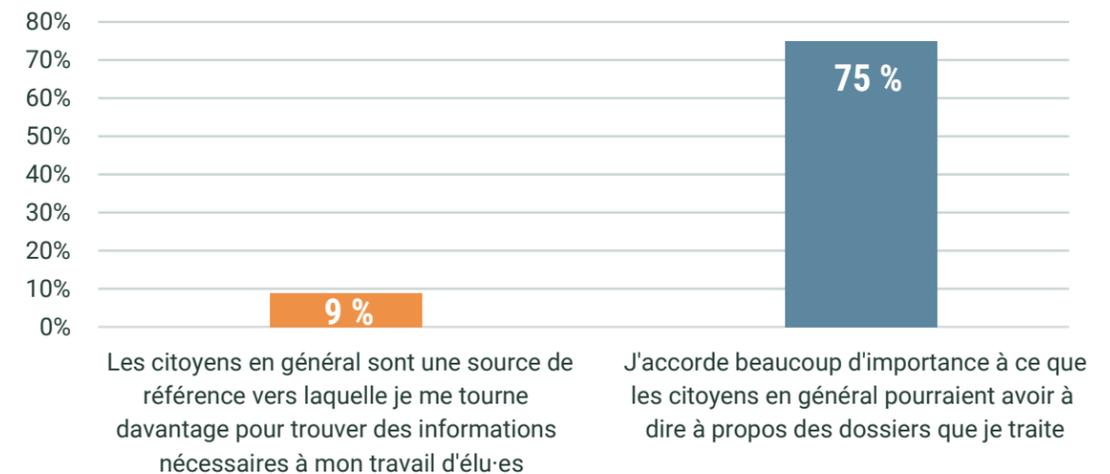
Tableau 8. Importance que les élu·es disent accorder à ce que pourraient avoir à dire différents groupes de personnes quant aux dossiers qu'ils traitent

	Les citoyens de la municipalité	Les employés de la municipalité ou MRC	Les milieux communautaires	Le milieu scientifique	Les gens d'affaires	
Beaucoup d'importance	74 %	60 %	60 %	15 %	34 %	Proportion des femmes sur le total des répondant·es
Moyennement d'importance	21 %	28 %	34 %	51 %	45 %	
Peu d'importance	4 %	11 %	2 %	19 %	15 %	
Très peu d'importance	0 %	0 %	4 %	4 %	6 %	
Aucune importance	0 %	2 %	0 %	11 %	0 %	
Beaucoup d'importance	75 %	56 %	49 %	29 %	46 %	Proportion des hommes sur le total des répondant·es
Moyennement d'importance	20 %	34 %	34 %	29 %	37 %	
Peu d'importance	3 %	10 %	15 %	32 %	14 %	
Très peu d'importance	2 %	0 %	2 %	7 %	3 %	
Aucune importance	0 %	0 %	0 %	3 %	0 %	
Beaucoup d'importance	75 %	58 %	54 %	23 %	41 %	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant·es
Moyennement d'importance	21 %	31 %	34 %	39 %	41 %	
Peu d'importance	4 %	10 %	9 %	26 %	14 %	
Très peu d'importance	1 %	0 %	3 %	6 %	5 %	
Aucune importance	0 %	0 %	0 %	7 %	0 %	

De façon générale, la grande majorité des élu·es disent accorder moyennement ou beaucoup d'importance aux savoirs détenus par toutes ces catégories de personnes tandis que, comme nous l'avons vu précédemment, c'est principalement aux savoirs des professionnels du milieu municipal qu'ils et elles recourent. Ce dernier choix peut sembler logique pour des motifs d'accès et de pertinence alors que les élu·es et les professionnels municipaux travaillent dans des espaces souvent communs ou rapprochés physiquement et qu'en vertu de la nature même de leurs tâches, ces derniers sont amenés à renseigner les élu·es.

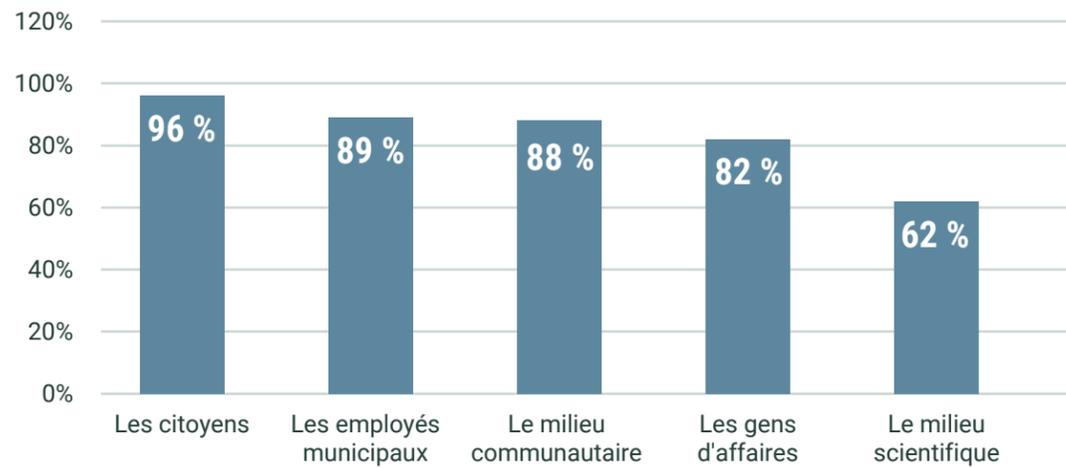
Ensuite, de façon plus spécifique, la quasi-totalité des répondant·es (96 %) ont indiqué accorder moyennement ou beaucoup d'importance à ce que les citoyens en général pourraient avoir à dire sur les enjeux qu'ils et elles abordent dans le cadre de leur mandat. C'est le groupe désigné auquel le pourcentage le plus élevé d'élu·es (75 %) affirme accorder beaucoup d'importance à ce qu'il pourrait avoir à dire sur les dossiers traités. Or, comme l'illustre la figure 6, rappelons qu'une infime partie des élu·es (9 %) disent se tourner principalement vers les citoyens en général pour y chercher des informations utiles à l'exercice de leur mandat. **Les élu·es seraient donc soucieux des connaissances des citoyens, mais ne s'y référeraient pas en premier lieu dans le cadre de leurs fonctions.** Il y aurait lieu d'approfondir les raisons de cet écart afin de savoir notamment si une question d'accès aux connaissances des citoyens est ici en jeu.

Figure 6. Proportion d'élu·es se tournant davantage vers les citoyens en général comme source importante d'information dans le cadre de leur mandat et proportion d'élu·es accordant beaucoup d'importance aux connaissances des citoyens pour traiter leurs dossiers



On retrouve la même nuance en ce qui concerne le milieu communautaire. Bien que les femmes de notre échantillon aient tendance, plus que les hommes, à accorder davantage d'importance aux savoirs professionnels issus de ce milieu, dans les deux cas une grande majorité d'élu·es disent y accorder moyennement ou beaucoup d'importance. Or, une infime partie des répondant·es (8 %) se tourne principalement vers le milieu communautaire pour y chercher des informations.

Figure 7. Proportion d'élus affirmant accorder moyennement ou beaucoup d'importance à ce que pourraient avoir à dire différents groupes de personnes relativement aux dossiers qu'ils traitent



Quant au milieu scientifique, c'est près de 40 % des élus sondés qui disent n'accorder que peu, très peu ou aucune importance à son opinion, ce qui correspond au fait qu'ils et elles recourent peu à ce milieu (17 %) pour l'obtention de savoirs. Les raisons pouvant expliquer cette situation sont nombreuses et mériteraient d'être approfondies, avec en toile de fond la montée du populisme chez les politiciens depuis une vingtaine d'années⁸. Notons, parmi les hypothèses évoquées, la conception historique du rôle municipal comme étant apolitique, conception en vertu de laquelle l'élue est responsable de décisions techniques concrètes pour lesquelles les discours scientifiques peuvent sembler bien abstraits, voire inutiles¹. L'amalgame fréquemment établi entre élitisme et science pourrait aussi concourir à éloigner les élus du milieu scientifique. Pourtant, la crise environnementale et, plus récemment, la pandémie de COVID-19 contribuent à mettre en lumière toute l'importance d'échanges féconds entre le milieu politique et le milieu scientifique⁹. Soulignons aussi que malgré la progression constante au Québec des efforts de rapprochement entre les chercheurs – notamment universitaires – et la communauté¹⁰, le domaine de la politique municipale lui-même fait l'objet, au Québec et au Canada, de peu de recherches^{1,2}.

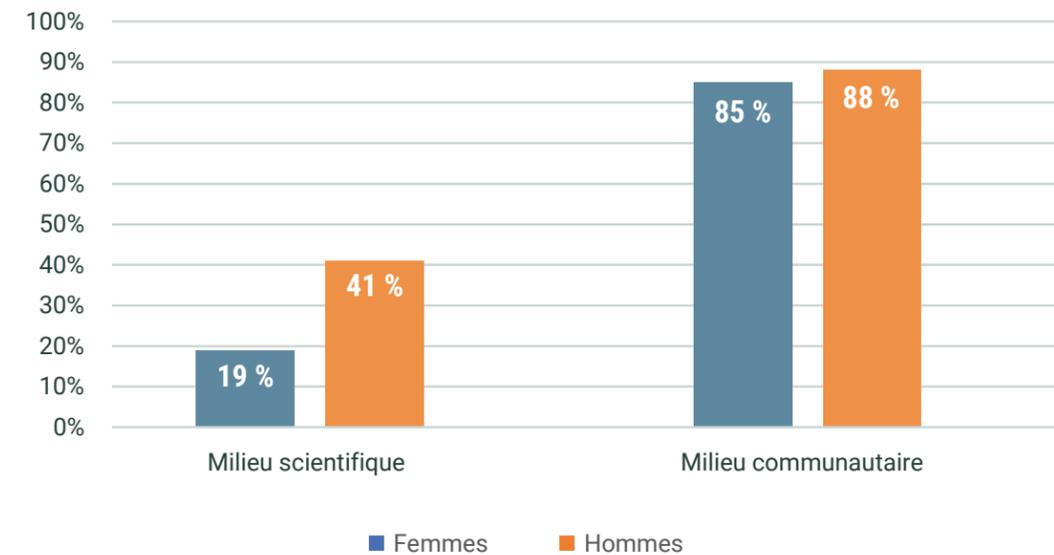
La prochaine section d'analyse apporte cependant un certain éclairage sur le rapport des élus aux connaissances scientifiques, alors que leur accès aux différents types de savoirs a été sondé.

L'accès des élus aux divers savoirs

Outre la perception que l'on a d'un savoir, l'accès à celui-ci en influence l'usage⁷. Nous avons donc questionné les élus sur leur accès aux différentes catégories de savoirs en leur demandant si ils et elles considéraient avoir beaucoup d'échanges directs (discussions, rencontres, formations, etc.) ou indirects (lectures, reportages audio, vidéos, etc.) avec certains détenteurs de savoirs. Dans le cas où les répondant-es affirmaient ne pas avoir beaucoup d'échanges de telles sortes, nous les avons également interrogés sur les raisons de cet état de choses.

Nous avons circonscrit la portée de nos questions à ces trois milieux extérieurs à la municipalité, c'est-à-dire ceux auxquels les élus n'ont pas d'emblée accès en se rendant à l'hôtel de ville : le milieu communautaire, scientifique et les citoyens en général. En ce qui concerne ces derniers, nous avons demandé aux répondant-es si ils et elles considéraient avoir beaucoup d'échanges formels avec eux, que ce soit par des voies participatives ou des consultations officielles. La figure 8 présente les résultats pour le milieu scientifique et communautaire.

Figure 8. Proportion d'élus affirmant avoir beaucoup d'échanges directs ou indirects avec le milieu scientifique et communautaire



Nous relevons qu'une minorité d'élus affirment avoir des échanges directs ou indirects avec le milieu scientifique, contrairement au secteur communautaire. De plus, **la proportion des hommes qui considèrent avoir beaucoup d'échanges avec le milieu de la science est plus du double de celle des femmes** (écart de 22 points de pourcentage). Le fait que le milieu scientifique soit encore aux prises avec des biais de genre en faveur des hommes contribuerait-il à expliquer cet écart¹¹? L'hypothèse est posée.

Cela dit, comme l'illustre le tableau 9, **le fait de ne pas connaître d'outils du milieu scientifique pertinents aux fonctions d'élue et celui de ne pas connaître de personnes issues du milieu scientifique** sont de loin les raisons principales évoquées par les répondant-es pour expliquer leur volume réduit d'échanges avec le milieu scientifique. Notons également que la confiance accordée à ceux-ci ne semble pas être en cause. Ces résultats nuancent peut-être l'idée d'un certain populisme chez les élus municipaux. En effet, le populisme se construit habituellement sur l'opposition affirmée entre le peuple et les élites. Si l'on considérait que le populisme pouvait expliquer le faible recours des élus de notre échantillon au milieu scientifique pour l'obtention de savoirs, on pourrait s'attendre à une position de méfiance plus marquée pour justifier le peu d'échanges entre élus et scientifiques. Les résultats obtenus suggèrent plutôt que les élus évoluent dans un monde parallèle à celui des scientifiques, c'est-à-dire que les occasions de se croiser, d'échanger et d'apprendre à se connaître sont rares.

Tableau 9. Principales raisons pour lesquelles les élu-es considèrent ne pas avoir beaucoup d'échanges directs ou indirects avec le milieu scientifique

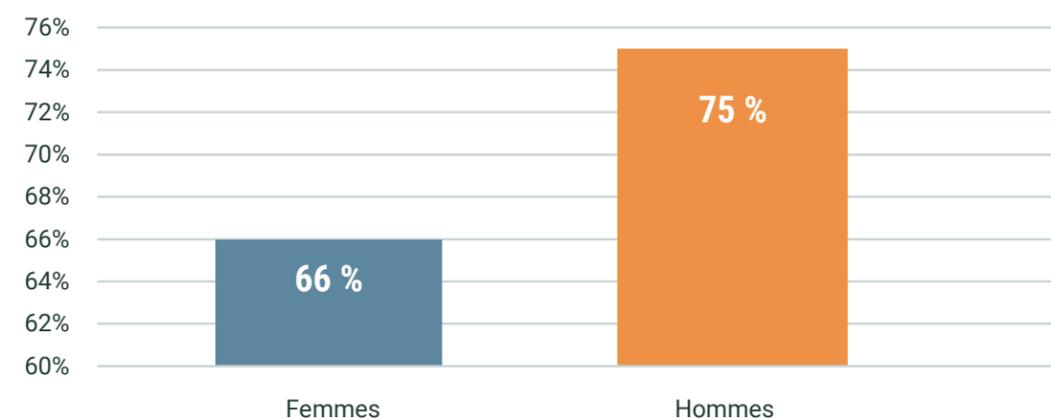
	Proportion des femmes sur le total des répondant-es	Proportion des hommes sur le total des répondant-es	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant-es
Je ne connais pas vraiment d'outils de ce milieu pertinents à mes fonctions d'élue	55 %	60 %	58 %
Je ne connais personne de ce milieu avec qui échanger	50 %	49 %	49 %
Je manque généralement de temps pour échanger avec ce milieu	18 %	20 %	19 %
Les échanges avec ce milieu ne sont pas valorisés dans ma municipalité	16 %	17 %	16 %
Autre	11 %	9 %	10 %
Je ne ressens généralement pas le besoin d'échanger avec ce milieu	8 %	6 %	7 %
Je n'ai généralement pas confiance envers ce milieu	0 %	3 %	1 %

Quant au milieu communautaire, une très grande majorité d'élus-es (87 %) considèrent avoir des échanges nombreux avec lui, ce qui n'est pas sans alimenter une certaine réflexion concernant le fait que très peu (8 %) de répondant-es disent trouver auprès des employés de ce milieu ou des documents qu'ils produisent une source principale d'information. En effet, **les échanges entre élus-es et milieu communautaire sont fréquents, mais en fin de compte, ce ne sont pas vers les savoirs issus de ce milieu que les élus-es se tournent principalement.** Le fait que le milieu communautaire œuvre surtout en développement social, tandis que les élus-es ont à traiter des dossiers dans plusieurs domaines de développement, explique peut-être cette situation.

En ce qui concerne les citoyens de leur municipalité, 66 % des élues et 75 % des élus sondés considèrent avoir beaucoup d'échanges formels avec eux, comme l'illustre la figure 9. Cela signifie qu'à l'inverse, près de 30 % ne considèrent pas avoir beaucoup d'échanges formels avec leurs concitoyens. Pourtant, rappelons que presque la totalité (96 %) des répondant-es disent accorder moyennement ou beaucoup d'importance à ce que les citoyens auraient à dire concernant les dossiers traités. Rappelons également, toutefois, qu'une infime partie des élus-es (9 %) dit se tourner principalement vers les citoyens pour y chercher des informations.

Nous voici donc en présence d'élus-es qui valorisent les savoirs de leurs concitoyens, mais dont une proportion importante n'échange pas formellement avec eux et qui, presque tous, ne se tournent pas vers eux comme principale source d'information. Il y a alors lieu de s'interroger sur la manière dont se traduit l'importance que les élus-es accordent aux connaissances des citoyens.

Figure 9. Proportion d'élus-es affirmant avoir beaucoup d'échanges formels avec les citoyens de leur municipalité



Quelles raisons invoquent les élus-es sondés qui affirment ne pas échanger beaucoup de façon formelle avec leurs concitoyens, bien qu'ils et elles valorisent leurs connaissances ? Comme l'indique le tableau 10, la principale raison diffère selon le sexe. **Pour 60 % des hommes, ce peu d'échanges formels s'explique par le fait qu'ils considèrent avoir suffisamment d'échanges informels avec les citoyens. Pour 50 % des femmes, cette situation s'explique plutôt par le fait que selon elles, les échanges formels avec les citoyens ne sont pas valorisés dans leur communauté.** Soulignons que dans aucun cas (0 %), le manque de confiance envers les méthodes formelles de consultation des citoyens n'est en cause. Précisons aussi que les répondant-es qui ont coché la mention « Autre » invoquent principalement le fait qu'ils et elles sont nouvellement élus.

Tableau 10. Principales raisons pour lesquelles les élu-es considèrent ne pas avoir beaucoup d'échanges formels avec les citoyens de leur municipalité

	Proportion des femmes sur le total des répondant-es	Proportion des hommes sur le total des répondant-es	Proportion de femmes et d'hommes sur le total des répondant-es
J'échange suffisamment de façon informelle avec les citoyens	31 %	60 %	45 %
Les échanges formels avec les citoyens ne sont pas valorisés dans ma municipalité	50 %	20 %	35 %
Autre	25 %	13 %	19 %
Je ne connais pas les méthodes formelles de consultation des citoyens	19 %	13 %	16 %
Je ne ressens généralement pas le besoin d'échanger de façon formelle avec les citoyens	6 %	27 %	16 %
Je connais suffisamment mon milieu	6 %	20 %	13 %
Je manque généralement de temps pour échanger de façon formelle avec les citoyens	19 %	0 %	10 %
Je n'ai généralement pas confiance envers les méthodes formelles de consultation des citoyens	0 %	0 %	0 %

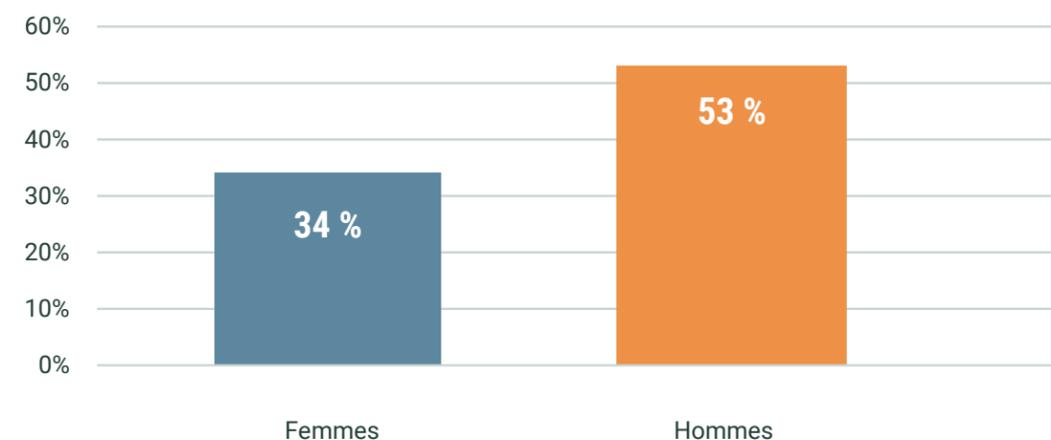
À garder en tête

Le Québec connaît un foisonnement d'initiatives permettant aux citoyens de participer aux débats politiques liés au développement de leur milieu. Cette participation demeure cependant très variable selon les municipalités. Conformément à une vision plus traditionnelle de leur rôle, les élu-es laissent souvent le soin aux professionnels de l'administration municipale de s'occuper de la mise en place de mécanismes de participation du public, se considérant eux-mêmes et elles-mêmes comme des porte-paroles des citoyens auprès de leur municipalité¹².

On a finalement sondé les élu-es sur leur participation, dans le cadre de leur mandat, à des tables de concertation ou à des regroupements de partenaires multisectoriels. Ces rendez-vous permettent d'échanger entre acteurs de divers secteurs et, ainsi, de mettre en présence différents points de vue fondés sur des savoirs variés¹³. Ils se tiennent un peu partout au Québec, tant au niveau microlocal (quartier) que local (municipalité), supralocal (MRC) et régional (région administrative). Le territoire couvert par une instance de concertation peut également correspondre à une logique administrative sectorielle, comme le bassin desservi par un centre de santé et de services sociaux ou un centre de services scolaires.

Notons d'emblée que les résultats obtenus, illustrés à la figure 10, ne correspondent pas à notre expérience des tables et regroupements multisectoriels, où la présence d'élu-es municipaux est généralement marginale. Nous nous penchons donc sur la définition que les élu-es de notre échantillon attribuent à une table ou à un regroupement multisectoriel, des instances qui n'étaient pas définies dans le questionnaire.

Figure 10. Proportion d'élu-es affirmant participer à une table ou un regroupement multisectoriel dans le cadre de leurs fonctions



Cela dit, mentionnons tout de même que nos résultats dessinent une **tendance différenciée selon le genre**, alors que 53 % des hommes disent participer à une table ou à un regroupement multisectoriel, contrairement à 34 % des femmes (écart de 19 points de pourcentage). Comme nous n'avons pas exploré les motifs de participation ou de non-participation des répondant-es, il serait hasardeux d'expliquer ces résultats. Y aurait-il là un enjeu de genre lié au temps, à l'intérêt ou à l'accès ? Cela est plausible. En ce qui concerne le temps disponible, par exemple, la littérature nous indique que les femmes ont à combiner davantage de tâches dans leur horaire quotidien¹⁴, ce qui pourrait être une piste d'explication quant à leur plus faible participation à des tables ou regroupements multisectoriels. Cette simple hypothèse mériterait toutefois de plus amples recherches et réflexions, mais il faudrait surtout **clarifier ce que les élu-es entendent par table ou regroupement multisectoriel**.

En conclusion



Nous avons mené cette étude exploratoire pour mieux saisir le rapport qu'entretiennent les élu·es des petites municipalités québécoises avec les connaissances issues de divers milieux : celles des citoyens, des professionnels municipaux, du milieu communautaire, scientifique ou des affaires. L'analyse des résultats des 106 questionnaires complétés par des conseiller·ères et maire·esses de municipalités de moins de 5000 habitants nous a permis de déceler certaines tendances quant à leurs motivations politiques, leurs besoins en connaissances, leurs habitudes de référence et leur accès à diverses sources de savoirs, et l'importance qu'ils et elles y accordent. Nous croyons que, bien que non généralisables, ces résultats peuvent contribuer à des réflexions sur le rôle des élu·es au regard du développement de leur milieu, sur la façon dont ils et elles le remplissent et sur l'optimisation du travail collaboratif en vue du développement collectif.

Des questions en suspens

Les résultats de cette étude peuvent certes contribuer à orienter des initiatives d'accompagnement des milieux en développement collectif. **Toutefois, ils soulèvent plusieurs questions qui mériteraient d'être approfondies, notamment par des échanges plus soutenus avec les élu·es municipaux. Nous en relevons ici quelques-unes, espérant ainsi que le travail de réflexion se poursuive.**

Comment les élu·es s'enquêtent-ils et elles des savoirs des professionnels du milieu communautaire ? Pour quelles raisons ne se réfèrent-ils et elles pas prioritairement à ces savoirs qu'ils et elles disent valoriser ?

Pour quelles raisons certains élu·es considèrent-ils et elles que leurs échanges formels avec les citoyens ne sont pas valorisés par leur municipalité ?

Pour quelles raisons certains élu·es n'accordent-ils et elles que peu ou pas d'importance à ce que le milieu scientifique pourrait avoir à dire sur les enjeux traités dans le cadre de leurs fonctions ?

Les élu·es connaissent-ils et elles les ressources créées à leur intention par divers organismes québécois ? Que recherchent-ils et elles comme outils ou formation ? L'offre disponible répond-elle à leurs besoins ?

Comment les élu·es considèrent-ils et elles leur niveau de connaissances relatives à la transition écologique, une question sur laquelle certain·es disent vouloir obtenir plus de connaissances pour exercer leurs fonctions ? Relient-ils et elles la situation au fait que de travailler à cette transition n'est pas une motivation première à s'engager en politique municipale ?

Les élu·es connaissent-ils et elles les instances de concertation de leur milieu ? Leur participation y a-t-elle été sollicitée ?

Pour aller plus loin : des références

¹ Les nouveaux rôles et responsabilités et la professionnalisation des élu·es municipaux

Dufresne, G. (2013). Citoyens ou clients de la ville ? *Relations*, (768), 17–18

Gouvernement du Québec. (2017). *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. Québec, QC: Assemblée nationale

Mévellec, A. et Tremblay, M. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale. Un portrait des élu·es et élus du Québec*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec

Union des municipalités du Québec. (2017). *Loi reconnaissant les municipalités comme gouvernements de proximité: nouveaux pouvoirs et nouvelles mesures de gouvernance*. Webinaire. <https://umq.qc.ca/publication/dossier-loi-122/>

² Les modalités d'exercice de la fonction d'élu·e municipal

Breux, S., et Couture, J. (Éds.). (2018). *Accountability and responsiveness at the municipal level: views from Canada*. Montréal, QC: McGill-Queen's University Press

Fédération québécoise des municipalités. (2020). Dossier : Valorisation du rôle de l'élu·e. *Quorum*, 45(2), 16-27

³ La population des villes et municipalités du Québec

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. (2021). *Décret de population pour 2020 - Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés*. Gouvernement du Québec. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decree-de-population/>

⁴ La motivation et l'action... en politique

Gravel, A. (2021). Pourquoi faire de la politique en 2021. Dans *Les faits d'abord*. Société Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-faits-dabord/segments/entrevue/363545/politique-politiciens-politiciennes-elections>

Heckhausen, J., et Heckhausen, H. (Eds.). (2008). *Motivation and action* (2e ed.). Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press

⁵ Les municipalités et le développement social

Caillouette, J., LeBlanc, J. et Morin, P. (2011). *Innovations sociales territoriales (IST) dans les six MRC rurales de l'Estrie Phase 1 : Temporalité des politiques et modes locaux d'appropriation*. Sherbrooke, QC : Direction de la recherche du centre affilié universitaire, CSSS-IUGS

Durand Folco, J. (2021). Changer le monde par le bas : la municipalité comme foyer stratégique de la transformation sociale. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (25), 143-152

Rochman, J. et Tremblay, D.-G. (2012). Politiques familiales municipales : l'émergence de nouvelles formes de gouvernance locale ? *Politique et Sociétés*, 31(1), 3–46. <https://doi.org/10.7202/1013130ar>

⁶ Les conséquences des stéréotypes sur le développement et en politique municipale

Bherer, L. et Collin, J.-P. (Eds.). (2008). *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances démocratiques municipales*. Groupe de recherche sur les innovations municipales (GRIM), INRS. <http://espace.inrs.ca/id/eprint/2736/1/RepresentationFemmes.pdf>

Descarries, F. et Mathieu, M. (2010). *Entre le rose et le bleu : stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*. Résumé. Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-de-letude-entre-le-rose-et-le-bleu.pdf>

⁷ L'utilisation des savoirs et le rapport aux savoirs

Amara, N., Ouimet, M., et Landry, R. (2004). New Evidence on Instrumental, Conceptual, and Symbolic Utilization of University Research in Government Agencies. *Science Communication*, 26(1), 75-106. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1075547004267491>

Charlot, B. (1997). *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Paris, France: Anthropos

De Sousa Santos, B. (2008). *Another knowledge is possible: beyond northern epistemologies*. London, NY: Vers

McAll, C. (2017). Des brèches dans le mur : inégalités sociales, sociologie et savoirs d'expérience. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 89-117. <https://doi.org/10.7202/1042807ar>

⁸ Le populisme municipal et la montée du populisme politique général

Belley, S. (2003). La politique municipale à Montréal dans les années 1990 : du « réformisme populaire » au « populisme gestionnaire ». *Politique et Sociétés*, 22(1), 99–118. <https://doi.org/10.7202/006579ar>

Bherer, L. et Breux, S. (2012). L'apolitisme municipal. *Bulletin d'histoire politique*, 21 (1), 170–184. <https://doi.org/10.7202/1011705ar>

Hawkins, K. A., Aguilar, R., Castanho Silva, B., Jenne, E. K., Kocijan, B. et Rovira Kaltwasser, C. (2019). Measuring Populist Discourse: The Global Populism Database. *EPSA Annual Conference*. Belfast: UK. https://populism.byu.edu/App_Data/Publications/Global%20Populism%20Database%20Paper.pdf

Mercier, E. et Tetaz, A. (2020). *Baromètre Science et Société : les scientifiques de moins en moins épargnés par la défiance des Français*. Paris, France : Ipsos. <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-science-et-societe-les-scientifiques-de-moins-en-moins-epargnes-par-la-defiance-des>

⁹ Les échanges entre le politique et le scientifique en contexte de crise environnementale ou de pandémie de Covid-19

Bergandi, D. (2019). Les sciences impliquées. Entre objectivité épistémique et impartialité engagée. Dans Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M. et Piron, F. (Éds.). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* Québec, QC : Édition Science et Bien commun, 275-294

Comité d'éthique de santé publique et Commission de l'éthique en science et en technologie. (2020). *Enjeux éthiques de la pandémie de COVID 19 : précaution et déconfinement*. Institut national de santé publique du Québec. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3031-enjeux-ethiques-pandemie-precaution-deconfinement-covid19.pdf>

Laigle, L. et Racineux, N. (2017). *Initiatives citoyennes et transition écologique: quels enjeux pour l'action publique?* Commissariat Général au développement durable - Délégation au développement durable, Ministère de la transition écologique et solidaire. <https://www.avise.org/ressources/initiatives-citoyennes-et-transition-ecologique-quels-enjeux-pour-laction-publique>

Létourneau, A. (2021). Éthique et pandémie : la COVID-19 dans une perspective de philosophie pratique. *Les ateliers de l'éthique*, 16(1), 18–40. <https://doi.org/10.7202/1083643ar>

¹⁰ Les relations entre les universités de la communauté

Gingras, Y. et Trudel, J.L. (2008). *Les attitudes des chercheurs face aux attentes de la société. Présentation des résultats de l'enquête ACFAS-CIRST réalisée auprès des chercheurs québécois*. Montréal : CIRST-UQAM

Scientifique en chef du Québec. (2020). *L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document de réflexion et de consultation*. Fonds de recherche du Québec, Gouvernement du Québec. <https://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/UduFutur-FRQ-1.pdf>

Tremblay, G., et Freire Vieira, P. (Éds.). (2012). *Le rôle de l'université dans le développement local. Expériences brésiliennes et québécoises*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec

¹¹ Les biais de genre dans le milieu scientifique

Bernardis, M.-A. (2013). La culture scientifique, une culture au masculin ? *La Lettre de l'OCIM*, 149. <http://journals.openedition.org/ocim/1269>

Burgun, I. (2021). Dessine-moi un scientifique: les biais de genre en science. Dans *Je vote pour la science*. Montréal, QC : Agence Science-Presses. <https://www.sciencepresse.qc.ca/vote-pour-science/2021/11/24/dessine-moi-scientifique-biais-genre-science>

¹² La participation citoyenne en contexte municipal

Bacqué, M.-H., et Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36-66. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2018-v62-n175-cgq04385/1057078ar/>

Gauthier, M., Gagnon, L., Chiasson, G. et Mévellec, A. (2020). Participation du public en aménagement et urbanisme au Québec : les maires face à l'impératif délibératif. *Participations*, 26-27, 165-192. <https://www.cairn.info/revue-participations-2020-1-page-165.htm>

Mercier, C., Bourque, D. et St-Germain. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Alliance de recherche université-communauté - Innovation sociale et développement des communautés. Université du Québec en Outaouais. https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc_se-minaire-participation-citoyenne.pdf

Petit, G. (2020). Les élu-es aiment-elles et ils la démocratie? *Participations*, 26-27, 7-40. <https://www.cairn.info/revue-participations-2020-1-page-7.htm>

¹³ Les instances de concertation en développement des milieux

Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: Entre levier et piège du développement des communautés*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec

Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B. Tremblay, P.-A., Tremblay, D.-G. et C. Trudelle (2014). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir ». *Économie et solidarités*, 44(1-2), 84-102. <https://doi.org/10.7202/1041606ar>

Lachapelle, R., et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec

¹⁴ Les inégalités de genre dans le rapport au temps

Bessin, M. et Gaudart, C. (2009) Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre? *Temporalités*, 9. <https://doi.org/10.4000/temporalites.979>

Hachet, B. (2018). Le travail du temps dans les familles contemporaines. *Enfances, Familles, Générations*, (29). <https://doi.org/10.7202/1051491ar>



Communagir

BUREAU DE MONTRÉAL

2187, rue Larivière
Montréal (Québec) H2K 1P5
info@communagir.org
T. 514 904-7450
Télec. 514 904-7452

 [Voir la carte](#)

BUREAU DE QUÉBEC

155, boul. Charest Est
Suite 190, E et F
Québec (Québec) G1K 3G6
info@communagir.org
T. 514 904-7450
Télec. 514 904-7452

 [Voir la carte](#)



Communagir

© 2022 Communagir - Tous droits réservés